BILAN 2021- 2022 VICE-PRÉSIDENCE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Christian Lecompte, VP en SST

Martin Gaudreault, soutien à la vice-présidence SST deux jours/semaine.

L'objectif principal est de coordonner les travaux syndicaux en matière de santé et sécurité au travail.

- 1. Responsable d'assurer une participation aux différents comités paritaires en SST en collaboration avec le secteur de la Prévention et gestion des risques (PGR) :
 - Lors des rencontres (14 jan, 25 fév, 8 avril, 20 mai, 17 juin, 23 sept, 11 nov et 16 nov) du comité paritaire stratégique intersyndical
 - Il y a eu un changement de chef à la PGR avec la nomination en juin dernier de M Alain Turgeon.
 - En ce qui a trait à la structure des comités paritaires (stratégique, tactique et opérationnelle) par risque (agressions, psychosocial, ergo/TMS, biologique et chimique/physique/mécanique), nous terminerons sous peu les travaux qui vise à revoir les mandats, le fonctionnement, les rôles et responsabilités. Ceci, dans le but d'être d'améliorer l'efficience des travaux et favoriser une culture de prévention. Entre temps, quelques comités ont été repris (exemples : tactique biologique, tactique et opérationnel sur le risque d'agression dont celui du CRDI) et d'autre sont à venir (ex : tactique sur les risques psychosociaux) en fonction des besoins et du contexte.
- 2. Traitement des questions, enjeux et griefs liés au secteur de la gestion intégrée de la présence au travail (GIPT). Les rencontres du comité de relation de travail (CRT-GIPT) ont eu lieu le 24 jan, 14 mars, 25 avril, 6 juin, 3 oct et 21 nov. Aussi, de façon continue et selon les besoins, nous avons des rencontres avec les conseillères cadres dans le but de discuter, clarifier ou régler des griefs ou différentes situations nécessitant un accompagnement des salariées par rapport à l'invalidité (assurance salaire ou CNESST).
- 3. Lettre d'entente # 11 relatives aux risques psychosociaux.

L'objectif de cette entente est de rencontrer paritairement des équipes dans le but d'évaluer les risques psychosociaux (Charge de travail, reconnaissance, information/communication, Autonomie décisionnelle, soutien social du supérieur et des collègues) et par la suite, en collaboration avec les équipes, d'établir un plan d'action. Actuellement, nous sommes a ciblé des équipes pour ce projet qui, espérons-le, puisse devenir une façon efficiente d'aider les salariées sur un aspect de leur travail qu'ils jugent pertinent à améliorer.

- 4. Représentant du SPTSSS au Comité d'assurance collective FP-CSN.
- Nous avons participé aux travaux portant sur le renouvellement du régime d'assurance collective prévu le 1er janvier 2023.
- Les rencontres ont eu lieu le 27 jan, 17 mars, 29 avril, 27 mai 6 sept, 27 sept et 24 oct .

5. Accommodement.

- Dans le cadre de la lettre d'entente #26 relative au Forum visant la santé globale des personnes salariées, nous avons proposé le projet d'une Conseillère d'orientation à la GIPT dont l'un des objectifs est d'accompagné les personnes dont le poste, suite à la détermination de limitations fonctionnelles permanentes, ne respecte pas la capacité résiduelle pour ensuite, faire la recherche d'autre poste à l'intérieur du CIUSSSCN. Ce projet a été soumis au Forum santé global de façon paritaire et avec l'accord des autres associations syndicales. Fait à noter, c'est notre collègue Martin Gaudreault qui avait identifié ce besoin d'accompagnement et d'orientation pour les salariées en invalidité et/ou qui avaient des limitations fonctionnelles permanente et ce, depuis quelques années déjà et discuté lors nos comités de relation de travail avec la GIPT.
- 6. Coordonner le suivi des dossiers personnels d'invalidité
 - En collaboration avec la conseillère syndicale Isabelle Vaillancourt, le VP en SST est en support à tous les responsables de secteur dans le suivi des dossiers d'invalidité en assurance salaire et/ou en CNESST.
 - Pour les dossiers en CNESST dont la décision doit être rendue par le Tribunal administratif du travail (TAT), nous travaillons en collaboration avec la conseillère syndicale, Mme Amélie Charlebois du Service des relations de travail (SRT), à la défense des accidentés.
- 7. Assurer un accompagnement auprès des responsables de secteur, selon leurs besoins, dans la gestion quotidienne de tout dossier ou situations relevant de la santé et sécurité au travail.
- 8. Nous avons fait rapport au comité exécutif, au conseil exécutif et au conseil syndical des différents travaux syndicaux en SST tout au long de la dernière année.
- 9. Plainte à la CNESST sur les réorganisations au CIUSSSCN
 - Suite à quelques réorganisations qui a provoqué des problématiques sur le terrain et surtout une détresse psychologique auprès des salariées, nous avons entrepris de faire la réflexion et l'analyse des actions possibles dans le but de faire reconnaître auprès de l'employeur la présence des risques psychosociaux. La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) instaure, depuis le 6 octobre 2021 de nouvelles responsabilités en SST dont la santé psychologique. Nous travaillons ainsi à implanter une culture de prévention au niveau des risques psychosociaux. À noter que nous avons pu bénéficier du support de Isabelle Vaillancourt conseillère syndicale à la FP et Natacha Laprise conseillère syndical en santé psychologique au travail du service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN.

En conclusion, la reprise graduelle des travaux et des enjeux qui ne sont pas liés à la Covid n'amoindrit pas pour autant les problématiques de santé psychologiques. La présence des risques psychosociaux dans les milieux de travail n'est pas nouvelle, mais la reconnaissance de ces facteurs de risques et l'évolution des différents moyens (changement de la Loi et lettre d'entente dans la convention collective) pour l'identification et la prise en charge nous permettes d'envisager des jours meilleurs. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à faire avant que les salariées et les équipes en difficulté en ressente les effets positifs de façon stable et durable. En ce sens, j'aimerais souligner, encore une fois, le travail soutenu et professionnel de tous mes collègues représentant de secteur, conseiller syndicaux et membre du comité exécutif du SPTSSS.

Christian Lecompte,

Vice-président en santé sécurité au SPTSSS